

Cote du document: EB 2012/107/INF.7
Date: 10 décembre 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Méthodes d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA9

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Responsables:

Thomas Elhaut
Directeur
Statistiques et études pour le développement
téléphone: +39 06 5459 2491
courriel: t.elhaut@ifad.org

Marzia Perilli
Chercheuse associée
Statistiques et études pour le développement
téléphone: +39 06 5459 2781
courriel: m.perilli@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent septième session
Rome, 12-13 décembre, 2012

Pour: **Information**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Résumé	iii
Méthodes d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA9	1
A. Objet de la présente note d'information	1
B. Engagements de FIDA9 concernant l'évaluation de l'impact	1
C. État des lieux du suivi et de l'évaluation de l'impact dans les programmes de pays soutenus par le FIDA	2
D. Apprendre en exploitant l'expérience tirée de l'évaluation de l'impact des projets de développement agricole	5
E. Méthodes d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA9	7
F. Partenariats et ancrage du S&E et de l'EI dans les systèmes nationaux	17
G. Financement du S&E et des évaluations d'impact	19
H. Conclusion	20

Sigles et acronymes

ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
DFID	Ministère britannique du développement international
EI	Évaluation de l'impact
3IE	Initiative internationale d'évaluation de l'impact
ECD	Division environnement et climat
ESCA	Essais comparatifs aléatoires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
MCC	Millenium Challenge Corporation
MPAT	Outil d'évaluation de la pauvreté multidimensionnelle
NONIE	Réseau des réseaux sur les évaluations d'impact
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PMD	Département gestion des programmes
SKM	Département de la stratégie et de la gestion des savoirs
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
S&E	Suivi-évaluation

Résumé

1. Le présent document, établi à la demande de FIDA9, a pour objet d'informer le Conseil d'administration, à sa session de décembre 2012, des méthodes que le FIDA compte utiliser pour exécuter les évaluations d'impact et mesurer les indicateurs d'impact du niveau 4, à savoir: l'indice des biens du ménage, la durée de la période de soudure, la malnutrition infantile et le nombre de personnes libérées de la pauvreté. Les cibles des trois premiers indicateurs feront l'objet d'un "suivi", tandis que celles du quatrième sont les suivantes: 90 millions de personnes bénéficient des services fournis par les projets soutenus par le FIDA, et 80 millions d'entre elles sont libérées de la pauvreté, cumulativement de 2010 à 2015.
2. À la fin de 2015, le FIDA conduira une trentaine d'évaluations d'impact des projets, dont trois à six appliqueront la méthode des essais comparatifs aléatoires (ESCA) ou d'autres approches tout aussi rigoureuses, en fera la synthèse et en communiquera les résultats.
3. Une série d'initiatives coordonnées est en cours de mise en œuvre pour améliorer la performance du FIDA en matière de suivi-évaluation (S&E) et d'évaluation de l'impact (EI). Fort de son approche proactive actuelle de la réflexion, de la planification et de l'action, le FIDA est bien parti pour améliorer sa performance en matière de S&E et d'EI, et il peut raisonnablement espérer remplir les engagements relatifs à l'évaluation de l'impact qu'il a pris dans le cadre de FIDA9.
4. Un certain nombre d'institutions ont consigné leur expérience en matière d'EI dans des publications qui font autorité. Les informations qu'elles fournissent, et en particulier celles qui concernent l'agriculture et le développement rural axés sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, guideront le travail d'évaluation de l'impact du FIDA et notamment l'approche et les méthodes qu'il utilisera.
5. Le FIDA emploiera diverses méthodes (essentiellement quantitatives) pour mesurer les résultats et l'impact et en rendre compte. Les systèmes permanents de suivi des projets seront utilisés pour connaître le nombre de personnes qui bénéficient des services issus des programmes soutenus par le FIDA. Des institutions spécialisées seront invitées à exécuter 30 évaluations rigoureuses de l'impact afin d'établir le nombre de personnes libérées de la pauvreté, de définir les voies d'impact correspondantes afin d'en tirer des enseignements, et d'extrapoler les impacts sur la réduction de la pauvreté à partir d'un plan d'échantillonnage des projets statistiquement sain.
6. D'ici à la fin de 2015, le rapport présentera la synthèse des 30 évaluations d'impact; il agrégera les mesures des résultats et de l'impact, résumera les enseignements tirés sur les voies d'impact et donnera des avis sur la rigueur et le rapport coût/bénéfice des différentes méthodes d'évaluation de l'impact.
7. Le FIDA exécutera les 30 évaluations d'impact en étroite collaboration avec les institutions spécialisées participantes et les autres partenaires du développement, et il s'efforcera de travailler dans le cadre des systèmes nationaux de S&E, qu'il renforcera du même coup.
8. Le FIDA financera ces évaluations d'impact, en recourant aux ressources des programmes de pays, aux fonds alloués aux dons et à tout financement supplémentaire apporté par ses partenaires du développement.

Méthodes d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA9

A. Objet de la présente note d'information

1. Conformément aux dispositions de l'article II de la résolution GC 166/XXXV¹ et à la matrice d'engagements correspondante de FIDA9 approuvée par le Conseil des gouverneurs², le présent document a pour objet de "Présenter au Conseil d'administration une note d'information sur les méthodologies auxquelles aura recours le FIDA pour mener les évaluations de l'impact et mesurer les nouveaux indicateurs du niveau d'impact introduits dans le CMR 2013-2015."(Paragraphe 45, point 2.)

B. Engagements de FIDA9 concernant l'évaluation de l'impact

2. La Consultation sur FIDA9 a recommandé d'accorder: "la priorité... à l'évaluation de l'impact", recommandation qui a été approuvée par le Conseil des gouverneurs (page iv, paragraphe 4, point 4). Le "regain d'attention accordé à l'évaluation et à la mesure de l'impact représente l'amélioration la plus significative" de l'approche du FIDA en matière de gestion des résultats. À cette fin, les quatre indicateurs suivants ont été spécifiés (page 12, para 42):
 - a) l'indice des **biens des ménages**, en tant qu'indicateur indirect des revenus et des avoirs des ménages du groupe cible;
 - b) la durée de la **période de soudure**, en tant que mesure de la sécurité alimentaire des ménages appartenant au groupe cible;
 - c) la **malnutrition infantile**, en tant que mesure de la sécurité nutritionnelle des individus appartenant au groupe cible; et
 - d) le nombre de personnes **libérées de la pauvreté**, par rapport à un seuil de pauvreté défini.
3. Le Cadre de mesure des résultats 2013-2015 (annexe II, pages 25 et 29) prévoit que les cibles des trois premiers indicateurs feront l'objet d'un "suivi", tandis que pour le quatrième il spécifie les cibles suivantes:
 - a) portée (ou efficience): 90 millions de personnes ont bénéficié des services fournis par les projets soutenus par le FIDA, cumulativement de 2010 à 2015 (6 ans);
 - b) impact (ou efficacité): 80 millions de personnes ont été libérées de la pauvreté, cumulativement de 2010 à 2015 (6 ans).
4. Le rapport FIDA9 (paragraphe 18, point 2) appelle aussi à des initiatives destinées à "enrichir les indicateurs de mesure de l'impact et des résultats en relation avec l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes".
5. En plus de l'engagement mentionné au paragraphe 1 ci-dessus, le rapport FIDA9 (paragraphe 23 et 45) prévoit spécifiquement les mesures suivantes:
 - a) conduire, durant la période de FIDA9, une trentaine d'études d'impact, synthétiser leurs résultats et rendre compte des essais. Pour trois à six de ces études, on utilisera la méthodologie des essais comparatifs aléatoires ou

¹ GC 35/L.4, annexe V. II. Mesure des résultats, de l'efficacité et de l'efficience. a) Au cours de la période couverte par la reconstitution, le Cadre de mesure des résultats figurant à l'annexe II du rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA constituera une approche systématique de gestion, de suivi et de mesure afin de garantir la plus grande probabilité possible d'atteindre les résultats recherchés. b) Afin d'accroître la capacité du Fonds à gérer les opérations en cours de manière efficace et efficiente et à exécuter son programme de travail, le Conseil d'administration et le Président adopteront les mesures et prendront les initiatives énoncées à l'annexe I du rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA.

² GC 35/L.4, Annexe I au Rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (couvrant la période 2013-2015) ci-après dénommé rapport FIDA9.

- d'autres **méthodologies tout aussi rigoureuses**, en fonction des possibilités de partage des coûts et de la disponibilité d'institutions spécialisées intéressées à appuyer ce type de travaux (paragraphe 45, point 4);
- b) relever le niveau de respect de l'obligation, pour les projets, de disposer d'une étude de référence avant la fin de la première année d'exécution (paragraphe 45, point 1);
 - c) renforcer les systèmes nationaux de suivi-évaluation en développant les capacités du personnel de gestion des projets et des partenaires d'exécution, en particulier lors du démarrage et durant la phase initiale de mise en œuvre, grâce à la participation systématique de spécialistes de S&E aux missions de conception et de supervision (paragraphe 23);
 - d) chercher activement à forger des partenariats avec des institutions spécialisées dans l'évaluation de l'impact, et à mobiliser des ressources afin de renforcer les capacités internes nécessaires pour effectuer/encadrer les travaux d'évaluation de l'impact (paragraphe 45, point 3).
6. Ces engagements de FIDA9 appellent deux séries d'initiatives de la part de la direction: des **mesures immédiates** au cours de la période 2013-2015, et des **mesures de renforcement à long terme des capacités** à partir de 2013:
- a) les mesures immédiates concernent l'organisation d'une trentaine d'études d'impact rigoureuses qui seront synthétisées et présentées au Conseil d'administration en décembre 2015. Elles s'accompagneront d'un respect accru du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI), de l'établissement de partenariats avec des centres d'excellence pour l'évaluation de l'impact et d'une collaboration avec les capacités et les systèmes nationaux. **C'est sur ce point, essentiellement, que portera la présente note d'information.**
 - b) les mesures à long terme seront aussi entreprises dès 2013 et elles seront exécutées parallèlement aux mesures immédiates. Elles comporteront l'amélioration des systèmes de S&E du FIDA, la définition des méthodes et approches d'évaluation de l'impact les plus appropriées (pertinence, rigueur et rapport coût/efficacité), le renforcement des capacités nationales et le développement des partenariats avec des centres d'excellence dans le domaine de l'évaluation de l'impact.

C. État des lieux du suivi et de l'évaluation de l'impact dans les programmes de pays soutenus par le FIDA

7. Par principe, les programmes soutenus par le FIDA s'appuient depuis 2003 sur un cadre logique, c'est-à-dire une matrice des objectifs assortis d'indicateurs mesurables, lié au SYGRI du FIDA, qui est obligatoire. Afin que ce cadre logique soit utilisé comme instrument de gestion axée sur les résultats, la conception détaillée des programmes du FIDA prévoit pour les fonctions de S&E des projets, considérées dans la plupart des cas comme partie intégrante des fonctions de gestion des projets, un financement représentant 3% du coût des programmes.
8. L'examen 2012 du portefeuille des divisions régionales indique toutefois que dans l'ensemble l'application des fonctions de S&E ne donne pas des résultats satisfaisants, bien que le respect du SYGRI continue de s'améliorer. Ainsi, on constate des retards dans la mise en place des unités de S&E et le recrutement de leur personnel. L'effectif, le mandat, les compétences et l'expérience de ces unités ne remplissent pas toujours les conditions nécessaires. Les activités de S&E ne sont pas exécutées systématiquement, ce qui entraîne la sous-utilisation des ressources allouées. Le rôle du S&E comme instrument de gestion des résultats en matière de développement n'est pas toujours reconnu par les directeurs de projets nationaux. L'application du S&E et le respect du SYGRI sont incomplets, en raison en partie de défaillances de conception, en partie du fait que le SYGRI est perçu comme un

instrument appartenant au FIDA et qui n'est pas toujours intégré dans les systèmes nationaux de S&E. Les études de référence et les examens à mi-parcours et en fin de projet, exigés par le SYGRI, ne sont que partiellement exécutés. La pertinence, la quantité et la qualité des données fournies est variable, et celles-ci portent davantage sur les intrants et les produits que sur les résultats et l'impact. La qualité des enquêtes et la pertinence des analyses sont inégales; enfin, l'échéancier des rapports est incohérent. L'exploitation des résultats du S&E pour identifier les voies d'impact, attribuer l'impact, renforcer l'apprentissage et la performance, définir des voies de reproduction à plus grande échelle et entreprendre une concertation fondée sur des données factuelles, s'en trouve limitée.

9. Les missions de supervision et d'appui à l'exécution, ainsi que de suivi, en particulier celles qui sont conduites par le personnel des bureaux de pays du FIDA, contribuent à l'amélioration de la performance en matière de S&E. Les rapports sur l'état d'avancement des projets, établis par les chargés de programme de pays à l'issue des missions de supervision, montrent qu'un suivi systématique permet d'améliorer les notes de la performance avec le temps. Enfin, le Département gestion des programmes (PMD) et les divisions régionales ont entrepris un certain nombre d'initiatives structurelles destinées à améliorer la performance en matière de S&E et le respect du SYGRI. Des exemples des mesures prises par les divisions régionales sont donnés ci-après:
- i. La division **Asie et Pacifique (APR)** distribue et soutien une "boîte à outils" pour le S&E et la gestion des savoirs; reproduit le modèle de S&E du programme de pays de Madagascar (Népal); expérimente des enquêtes continues en opérant une sélection aléatoire dans le cadre d'une approche progressive pour les projet divisibles ou modulaires; a piloté des études annuelles de résultats (Inde) ainsi que des études thématiques annuelles (Bangladesh); a piloté au Viet Nam, avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), une méthodologie SYGRI+ fondée sur un questionnaire plus complet et plus souple, utilisant un groupe témoin, déterminant la taille appropriée du groupe participant et du groupe témoin, et recourant au GPS.
 - ii. La division **Afrique orientale et australe (ESA)** met en place des processus de S&E participatifs, en particulier au sein des systèmes gouvernementaux décentralisés dans lesquels la performance du S&E peut être insuffisante (Malawi, Rwanda); a établi des groupes de S&E thématiques dans le pays (Madagascar); étudie les moyens d'exploiter l'expérience acquise dans la mesure de la réduction de la pauvreté monétaire relative à des modèles spécifiques de microentreprise (PROSPERER³, Madagascar).
 - iii. La division **Amérique latine et Caraïbes (LAC)** explore les possibilités d'utilisation des données issues des systèmes statistiques nationaux dans les processus de S&E en vue d'une reproduction à plus grande échelle dans la région LAC (Nicaragua); intègre les résultats des études de mesure du niveau de vie dans les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) récents et pilotera un ESCA sur l'inclusion financière (Pérou).
 - iv. La division **Proche-Orient et Afrique du Nord (NEN)** a introduit l'appui d'homologue à homologue (*peer-to-peer*) entre projets (Soudan); mobilise son réseau social régional d'experts nationaux de S&E (formés grâce au don CAMARI⁴); a mis au point une approche pratique et des outils de S&E pour mesurer l'efficacité en matière de développement (financée par le don

³ Programme de soutien aux pôles de microentreprises et aux économies régionales.

⁴ Programme régional de renforcement des capacités de gestion orientée sur les résultats et l'impact dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

CEVAL⁵); et pilote "the Planner", une application Excel permettant la tabulation des données sur les résultats des projets (Turquie).

- v. La division **Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA)** ancre les fonctions de S&E dans les systèmes nationaux (Sierra Leone). Le plus important, c'est le rôle de pionnier que la division a joué en matière de partenariats avec des instituts de recherche de niveau mondial pour appliquer les ESCA, moins à la conception expérimentale ex ante qu'à l'évaluation comparative de l'efficacité/impact sur les groupes cibles du FIDA dans le cadre d'interventions spécifiques (Sierra Leone et Ghana).
10. Vu les difficultés que présente le suivi-évaluation de l'adaptation au changement climatique, la division **Environnement et climat (ECD)** a coordonné les activités relatives à l'adaptation du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), doit mettre au point des indicateurs permettant de mesurer la résilience et utilisera le système d'information géographique (GIS) pour mieux surveiller l'utilisation des paysages. L'ASAP prévoit l'emploi de méthodes expérimentales (ESCA) pour tester les approches d'adaptation, et à cette fin un atelier 3IE (Initiative internationale d'évaluation de l'impact) sur les méthodes d'évaluation de l'adaptation au changement climatique a été organisé conjointement par ECD et le Département de la stratégie et de la gestion des savoirs (SKM).
 11. **PMD** apporte un soutien technique aux divisions régionales pour la bonne application du S&E et du SYGRI, en partie coordonné par l'équipe départementale permanente sur le SYGRI. PMD s'est attaqué aux questions relatives au S&E et à l'EI, en sus de la mise au point d'indicateurs (plus) SMART⁶, la détermination de la taille des groupes participant et témoin, la valeur des données de panel et une conception plus souple des questionnaires utilisés dans les enquêtes du SYGRI afin que les programmes d'apprentissage puissent être différenciés par types de projets. Chose extrêmement importante, le plan à moyen terme (PMT) de PMD pour 2013-2015 doit fixer des objectifs régionaux pour la réduction de la pauvreté (80 millions de personnes) et le nombre de personnes ciblées (90 millions de personnes), en appliquant les méthodes utilisées pour définir les objectifs globaux de FIDA9.
 12. **SKM** est prêt à soutenir PMD dans les activités mentionnées ci-dessus. SKM achève de recruter du personnel compétent en matière de conception du S&E, d'évaluation de l'impact et d'études économétriques, qui fournira un appui technique et analytique, et soutiendra PMD dans ses activités de formation relatives au programme de FIDA9 en matière d'EI.
 13. Le **Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE)**: i) participera systématiquement aux débats internes sur l'évaluation de l'impact; ii) apportera sa contribution à l'examen des documents méthodologiques/mandats ainsi que des projets de rapport finals sur les évaluations réalisées; iii) entreprendra une (jusqu'à trois) évaluation d'impact entre 2013 et 2015; et iv) aidera à la notation (d'après un barème convenu) des évaluations d'impact réalisées, conformément à l'accord d'harmonisation conclu entre IOE et la direction du FIDA.
 14. Les défis que présentent le S&E/l'EI ne sont pas propres au seul FIDA. Selon la Brookings qui a travaillé avec le FIDA dans le domaine de la reproduction à plus grande échelle, le Fonds est peut-être parmi les partenaires du développement celui qui obtient les meilleurs résultats. Il a cependant encore du chemin à parcourir. Fort de son approche proactive actuelle de la réflexion, de la planification et de l'action, le FIDA est bien parti pour améliorer sa performance en matière de S&E et d'EI, probablement même à court terme, et il peut raisonnablement espérer remplir les principaux engagements en matière d'évaluation de l'impact qu'il a pris dans le cadre

⁵ Centre pour l'évaluation, de l'Université de la Sarre.

⁶ Sigle anglais pour Specific, Measurable, Attainable, Relevant, Timely (spécifique, mesurable, atteignable, pertinent, temporellement défini).

de FIDA9, à savoir: tester différentes méthodes d'EI en menant une trentaine d'études d'impact et en présentant un rapport de synthèse à la fin de 2015.

D. Apprendre en exploitant l'expérience tirée de l'évaluation de l'impact des projets de développement agricole

15. Un certain nombre d'institutions⁷ ont consigné leur expérience dans des publications qui font autorité. C'est sur leurs constatations, en particulier celles qui ont trait au développement agricole et rural destiné à réduire la pauvreté et à assurer la sécurité alimentaire, que le FIDA se guide dans son travail en matière d'EI durant FIDA9. À son tour, dans le rapport de synthèse qu'il présentera en 2015, le FIDA s'efforcera d'enrichir cette somme reconnue de savoir. Comme on le constate de manière générale⁸, deux séries de facteurs compliquent l'évaluation dans le secteur agricole, à savoir: 1) en raison de facteurs propres à ce secteur, il est difficile d'évaluer les projets de développement agricole avec toute la rigueur voulue; et 2) les méthodes d'évaluation peuvent elles-mêmes interférer avec la souplesse d'exécution des projets.
16. L'évaluation rigoureuse des projets de développement agricole est problématique. Elle est rendue difficile par le fait que les projets sont exécutés par l'intermédiaire des gouvernements et qu'ils font appel à des méthodes participatives. Dans le domaine du développement agricole et rural, les résultats et l'impact sont tributaires de longues périodes de gestation, et ils sont très sensibles aux **cycles cultureux et aux facteurs saisonniers**, qui déterminent les créneaux temporels pendant lesquels les EI peuvent être conduites. L'agriculture est sensible à la température, à la pluviométrie et aux **chocs météorologiques**, phénomènes qui changent d'une année à l'autre et peuvent être limités à une région, ce qui pose un problème de sélection des groupes témoins ainsi que d'évaluation de l'impact. Les approches du développement agricole et de l'exécution des projets changent sensiblement pendant le cycle des projets en réponse à l'évolution des **conditions de marché** (par exemple, la crise alimentaire de 2008 et la volatilité des prix qu'elle a entraînée). Si l'adaptation des méthodes d'exécution améliore l'efficacité des interventions, elle a pour inconvénient de mettre en question la validité des évaluations et de réduire les possibilités d'apprentissage de ce qui fonctionne effectivement. Quand il s'agit de projets qui financent une série d'interventions intégrées (par exemple, la formation des agriculteurs, l'accès au crédit, les investissements d'infrastructure et le soutien aux filières), **l'ordre de succession** de celles-ci est important pour parvenir aux résultats souhaités, mais cela complique le calendrier et l'approche de l'EI. Les **effets de contagion ou de démonstration**, courants dans les projets de développement agricole, peuvent être très importants et constituent souvent un élément explicite de la logique du programme, en particulier dans le cas des projets où le transfert de technologies est aisé (par exemple, le semis en rangs et le désherbage au lieu du semis à la volée), mais ils posent des problèmes méthodologiques pour l'EI. Les composantes des projets ciblées sur la **réforme des politiques ou le changement institutionnel** concernant l'agriculture au niveau national, par exemple, la création de nouvelles institutions rurales, la réglementation de l'usage de l'eau ou le régime foncier, la réglementation du crédit, l'amélioration des services agricoles ou des liens avec les circuits d'exportation de certaines filières, ne facilitent pas en général l'identification d'éléments de comparaison au sein du pays. Le degré d'**autosélection** des bénéficiaires participant aux projets de développement agricole est aussi une importante contrainte. Il en résulte que seul un certain type d'agriculteurs décideront de participer à un projet donné, ce qui

⁷ Principalement Millenium Challenge Corporation (MCC), Banque mondiale, Banque interaméricaine de développement (BID), Banque asiatique de développement (BASD), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), IFPRI, 3IE, Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP), DFID et Réseau des réseaux sur les évaluations d'impact (NONIE).

⁸ Et spécifiquement MCC dans sa récente étude de l'EI en agriculture.

oblige l'évaluation à isoler les impacts de l'intervention concernée de l'influence de caractères non observables des individus qui ont décidé d'y participer.

17. Les méthodes d'évaluation, quant à elles, peuvent être source de difficultés pour l'exécution des projets de développement agricole. Les exécuteurs doivent atteindre certains objectifs de développement, quelles qu'en soient les conséquences pour la méthodologie d'évaluation. Les évaluateurs doivent, de leur côté, appliquer les méthodes d'évaluation indépendamment du fait qu'elles interfèrent avec la souplesse d'adaptation des premiers en fonction de l'évolution de la situation et des informations nouvelles dont ils peuvent disposer. C'est notamment le cas quand il s'agit de techniques expérimentales ou des ESCA. Le strict respect d'une méthodologie d'évaluation, définie au démarrage d'un projet peut donc limiter les **possibilités d'adaptation des méthodes d'exécution** sur la base de l'évolution des circonstances ou de nouvelles informations. S'il est possible de concevoir des évaluations d'impact qui résistent bien lorsque les marges d'adaptation ont été explicitement prévues par les exécuteurs, en l'absence de telles marges, l'évaluation et l'apprentissage se trouvent exposés à un risque sérieux. En ce qui concerne l'investisseur, le risque financier peut aussi être important. La sélection correcte et la bonne gestion du groupe participant et du groupe témoin sont un défi pour ceux qui exécutent les projets (en particulier, l'enregistrement des données de panel). La **sélection aléatoire des communautés ou des bénéficiaires** peut se révéler délicate du point de vue sociopolitique ou avoir pour corollaire qu'au lieu de travailler simultanément avec tous les bénéficiaires éligibles, le projet devra adopter une approche soit du type "pipeline", soit axée sur le portefeuille de projets. Enfin se pose la question de la **motivation des exécuteurs** à soutenir une évaluation rigoureuse des résultats et de l'impact des projets au lieu de rendre simplement compte des intrants et des produits suivis. Souvent les exécuteurs n'ont pas une idée claire **du coût et de l'utilité** de l'EI, et le degré de l'effort qu'exigent de leur part la conception et l'exécution d'une évaluation rigoureuse, en particulier, peut être sous-estimé.
18. Dans la **conception de l'approche et de la méthode** qu'il appliquera à chacune des 30 évaluations d'impact, le FIDA prendra en compte ces difficultés et les enseignements qui sont tirés. Comme il a été recommandé, la méthode appliquée à chaque évaluation d'impact définira, dès le stade de la conception, ce qu'il est particulièrement important de réaliser sur le terrain, ce qu'il est nécessaire exactement d'apprendre, et comment procéder pour intégrer ces deux éléments en ménageant la possibilité d'adaptations et d'arbitrages. La conception de la méthode appliquée à chaque évaluation d'impact aura donc pour but:
- a) de se concentrer sur les objectifs les plus importants en matière d'apprentissage;
 - b) de définir les composantes stables ou essentielles du projet, qui sont indispensables à la théorie du changement du projet, et anticipent les changements possibles;
 - c) d'assurer que la relation causale à tester est claire et prise en compte dans l'approche de l'évaluation;
 - d) de déterminer les composantes du modèle logique du programme qui peuvent être évaluées et ont un contrefactuel plausible; et
 - e) au besoin, d'étudier la possibilité d'exécuter des évaluations à une échelle plus réduite dans le cadre global du projet afin de cibler spécifiquement les enseignements sur les raisons de l'efficacité d'une intervention par rapport à une autre;
 - f) d'évaluer explicitement, par modélisation, la façon dont les éléments non évaluables peuvent avoir une influence sur les résultats, afin de saisir les interactions entre les composantes du programme;

- g) de garder à l'esprit les difficultés sectorielles spécifiques des projets de développement agricole – synchronisation des EI avec les cycles cultureux et les saisons; nécessité d'assurer que les erreurs d'échantillonnage de l'évaluation rendent correctement compte des effets des microclimats spécifiques au site; minimisation du biais par l'utilisation d'échantillon de taille adéquate; emploi de méthodes d'évaluation appropriées pour rendre compte des différences observables et non observables entre les participants et les non-participants; saisie des effets de contagion qui brouillent les différences entre le groupe participant et le groupe témoin, par l'emploi de modèles statistiques explicites;
 - h) de prendre en compte l'échelle et la complexité de l'intervention; et
 - i) d'envisager, quand la logique du programme soutient un ensemble d'interventions multiformes, de limiter soit la taille de l'intervention, soit le champ de l'évaluation;
 - j) de saisir aussi, en recourant à des modèles, les impacts à long terme, en plus des impacts en fin de projet.
19. Comme il est prévu dans le rapport FIDA9, et comme le conseille l'expérience mentionnée ci-dessus, le FIDA testera une **série de méthodes** dans le cadre des 30 évaluations d'impact prévues et en tirera des enseignements. Il sera ainsi possible de garantir une meilleure adaptation aux spécificités des projets à évaluer, à la mesure dans laquelle ils respectent le SYGRI, et au programme d'apprentissage spécifique, tout en garantissant l'intégrité et la cohérence de l'initiative globale de mesure de l'impact et d'apprentissage.
20. Pour **garantir l'engagement, ainsi que l'utilité des résultats des évaluations d'impact**, le FIDA, lors de la planification des 30 évaluations, alignera les incitations à l'intention de toutes les parties prenantes en s'engageant tôt et en communiquant souvent; en conduisant la planification de concert avec tous les partenaires; en convainquant les exécuteurs de l'utilité des évaluations d'impact; en indiquant explicitement les coûts ainsi que l'engagement et les efforts requis; en établissant des contrats clairs et motivants.

E. Méthodes d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA9

21. En gardant à l'esprit ces enseignements sur les approches réussies de l'évaluation de l'impact, et avant de présenter les principales caractéristiques des méthodes qui seront utilisées dans les 30 évaluations d'impact prévues, il n'est pas inutile de rappeler l'objet de la présente initiative. Le FIDA consacre d'importantes ressources au développement agricole et rural afin de réduire la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire. Il lui faut donc démontrer qu'il obtient des résultats, quantifier les impacts attribuables aux activités de ses programmes de pays, contribuer à la diffusion des enseignements tirés sur les approches qui fonctionnent le mieux pour augmenter les revenus et réduire la pauvreté, et rendre compte de l'utilisation efficiente des ressources restreintes qui sont allouées au développement. Une meilleure compréhension des voies d'impact soutiendra les voies de reproduction et de transposition à plus grande échelle essentielles, ainsi que la concertation. Les enseignements tirés de l'application de différentes méthodes (en ce qui concerne notamment leur rigueur et les arbitrages coût/efficacité) et de l'identification des différentes relations causales renforceront l'efficacité en matière de développement du FIDA et de ses partenaires, de même que leurs capacités d'évaluation de l'impact. Les évaluations de l'impact rigoureuses, qui mesurent le changement d'un résultat attribuable à une intervention donnée par l'utilisation d'un contrefactuel permettant de déterminer ce qui se produit avec le projet et ce qui se produit sans le projet, sont la pierre angulaire de cet effort.
22. Si l'on procède généralement projet par projet, le projet étant l'unité de compte, le FIDA souhaite aussi agréger les informations recueillies sur l'ensemble du

portefeuille au cours de la période 2010-2015, afin de démontrer son efficacité globale en matière de développement, tout en la différenciant en fonction des spécificités des pays et des projets.

E.1 Quels seront les résultats mesurés, par qui et comment seront-ils mesurés?

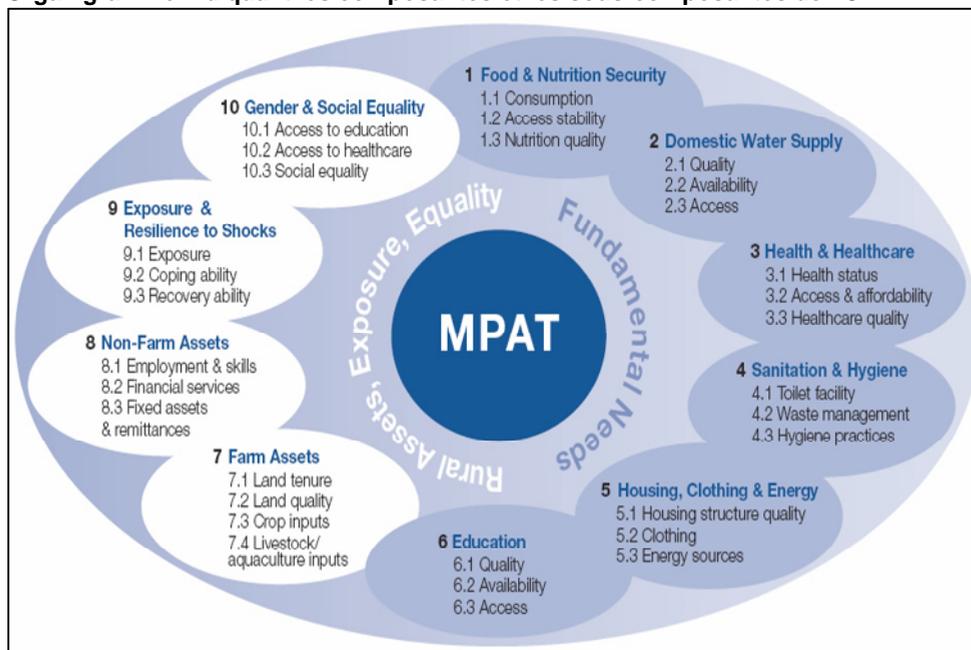
23. Le rapport FIDA9 (et les paragraphes 2 à 4 ci-dessus) précise les résultats et les impacts à étudier. Ainsi, entre 2010 et 2015, le FIDA devra cumulativement atteindre les cibles suivantes:
 - a) 90 millions de personnes bénéficient des services fournis par les projets soutenus par le FIDA; et
 - b) 80 millions de personnes sont libérées de la pauvreté.
24. **90 millions de personnes touchées.** De l'avis général, l'effort actuel d'amélioration de la conception et de la mise en œuvre des systèmes de S&E, de présentation des rapports annuels exigés par le SYGRI et d'assurance qualité des rapports du SYGRI et des données saisies, permettra aux unités de S&E des projets de suivre et de communiquer avec précision le nombre de personnes touchées, conformément à la politique du SYGRI+. Ces chiffres seront agrégés pour l'ensemble du portefeuille
25. Le comptage des personnes qui bénéficient des services émanant des programmes financés par le FIDA portera sur les **bénéficiaires directs aussi bien qu'indirects**, ventilés séparément et par sexe (seulement s'ils sont identifiés de façon plausible par des enquêtes fiables). Les unités de gestion de projet qui n'enregistrent pas les bénéficiaires en vue de filtrer rigoureusement les bénéficiaires des projets qui fournissent des services multiples, risquent d'être débordées, ce qui pourrait entraîner une surestimation du nombre de personnes touchées. Une correction documentée des estimations sera effectuée pour réduire le risque de double comptage. Les bénéfices se rapporteront à **l'ensemble du programme** et pas seulement à la part financée par le FIDA. Le comptage des bénéficiaires se rapportera à **l'ensemble du portefeuille en cours** entre 2010 et 2015, cumulativement, et pas seulement aux projets clôturés au cours de cette période.
26. **80 millions de personnes libérées de la pauvreté.** La pauvreté est une réalité complexe, tant sous l'aspect statistique que dans sa dynamique, comme le montre le graphique ci-après, tiré des travaux parrainés par le FIDA sur l'outil d'évaluation de la pauvreté multidimensionnelle (OEPM)⁹. Le rapport FIDA9 estime la pauvreté par rapport à un niveau de revenu inférieur à un "seuil défini de pauvreté" et identifie des indicateurs complémentaires tels que les biens des ménages, la durée de la période de soudure et la malnutrition infantile, qui servent aussi d'indicateurs indirects de la pauvreté aux fins d'inférence statistique et de modélisation. Il convient de souligner que la mesure et la comparaison de la pauvreté-revenu est

⁹ Le projet relatif à l'évaluation de la pauvreté multidimensionnelle est une initiative de collaboration internationale menée par le FIDA afin d'élaborer, de tester et de piloter un nouvel outil d'évaluation de la pauvreté rurale au niveau local (MPAT). Il s'agit d'un outil polyvalent qui peut être utilisé pour évaluer et soutenir les efforts de réduction de la pauvreté des pays en développement. Le MPAT prend du recul par rapport aux méthodes d'évaluation fondées sur des indicateurs relatifs à l'économie et à la consommation, et vise à donner une vue d'ensemble des dimensions fondamentales et relativement universelles des moyens de subsistance ruraux et de la vie rurale, et par conséquent de la pauvreté rurale. C'est un indicateur thématique fondé sur des enquêtes (aux niveaux du ménage et du village) et destiné principalement à appuyer le suivi et l'évaluation, ainsi que le ciblage et la hiérarchisation des efforts au niveau local. Il se prête toutefois aussi à de nombreux autres usages tels que les suivants: permettre les comparaisons à l'intérieur d'un même pays et entre pays; aider à la conception des projets; faciliter la concertation sur les politiques et l'appui aux programmes nationaux; sensibiliser différentes parties prenantes; autonomiser les bénéficiaires; et fournir des ensembles de données permettant l'analyse d'innombrables données secondaires. Le MPAT permet aux gestionnaires de projet, aux fonctionnaires publics et aux autres acteurs de déterminer quelles sont les dimensions des moyens de subsistance ruraux qu'il faut soutenir et, plus généralement, si l'environnement en place est favorable à la réalisation des objectifs des populations rurales.

notoirement complexe mais, vu la nécessité de comparer et d'agrégier les données, une définition de la pauvreté fondée sur le revenu se révèle utile.

Figure 1

Organigramme indiquant les composantes et les sous-composantes de l'OEPM



Source: Manuel MPAT.

27. Contrairement à ce qui se passe dans le cas des personnes touchées, les unités de gestion des projets (UGP) sont, paraît-il, en général dans l'incapacité de mesurer ou d'estimer rigoureusement le nombre des personnes libérées de la pauvreté. Premièrement, la conception des projets (passés) ne spécifie pas toujours l'indicateur et le niveau de pauvreté à cibler de façon à la fois rigoureuse et mesurable. Deuxièmement, les UGP ne sont pas systématiquement à même (pour des raisons de temps et de capacités) de mesurer l'impact des projets sur les niveaux de pauvreté. Il faut pour cela des évaluations rigoureuses, fondées sur des enquêtes, qu'il est préférable de sous-traiter à des institutions réputées pour leur compétence en matière d'évaluation.
28. Compte tenu des considérations ci-dessus et du fait que le FIDA œuvre à la réduction de la pauvreté dans différentes catégories de pays (pays à bas revenu, pays à revenu intermédiaire, États fragiles, etc.), qui se trouvent à différents stades de leur transformation agricole et rurale, une série d'indicateurs de la pauvreté sera réunie (pauvreté-revenu) aux fins d'évaluation de l'impact sur la pauvreté. D'une façon cohérente et conforme à la politique du SYGRI, la réduction de la pauvreté sera mesurée de la manière suivante :
- Pour les projets disposant d'un seuil de pauvreté-revenu bien défini ou d'un autre seuil de pauvreté mesurable, l'impact sera mesuré par rapport au **seuil de pauvreté-revenu adopté** ou au niveau de revenu équivalent pour les autres types d'indicateurs adoptés, estimé par inférence statistique.
 - Pour les projets dépourvus de tels seuils, les évaluations d'impact retiendront soit le seuil de pauvreté national, **1,25 USD par jour**, soit les **seuils de pauvreté internationaux, 2,5 USD par jour**, en fonction des spécificités du pays ou du projet. Si les impacts sur la pauvreté ne sont pas directement observables, des indicateurs indirects fondés sur le SYGRI seront utilisés pour les estimer par inférence. Les rapports feront la distinction entre ces différents niveaux de réduction de la pauvreté dans les chiffres globaux et veilleront à la comparabilité des pouvoirs d'achat.

- c) Comme le prescrit le rapport FIDA9, les indicateurs des biens des ménages, de la durée de la période de soudure et de la malnutrition infantiles seront aussi mesurés indépendamment et pourront compléter les données sur la pauvreté-revenu. Dans certains cas, toutefois, ces indicateurs seront mesurés et utilisés pour compléter ou obtenir par inférence statistique, à l'aide de modèles, la pauvreté-revenu ou la réduction de la pauvreté. Des tentatives sélectives seront aussi entreprises, lorsque c'est possible, pour utiliser aussi les **données sur la consommation** de manière à mesurer par inférence la pauvreté et la réduction de la pauvreté.
- d) S'ils ont été identifiés de façon plausible par des enquêtes fiables, les bénéfices indirects et les effets de contagion ou de démonstration seront aussi intégrés de façon discernable dans les données globales sur l'impact.
- e) La nécessité de mesurer l'impact et les résultats dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes sera prise en compte par des questions spécifiques et, de manière générale, par la ventilation par sexe des données recueillies lors des enquêtes, aux stades de la collecte et de l'analyse. **L'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture (IAFA)**¹⁰, déjà testé par le FIDA, sera éventuellement utilisé à cet effet.
29. Le rapport FIDA9 n'indique pas explicitement la signification de l'expression "libéré de la pauvreté". Aux fins de la présente initiative, l'expression "libéré de la pauvreté" sera entendue par rapport à **tout niveau** supérieur au seuil de pauvreté retenu¹¹, **au moment de l'étude**, indépendamment de la durabilité ou de la résistance au risque¹² de l'impact, pour lesquelles l'évaluation devrait être conduite ex post et non en fin de projet. Le nombre de personnes libérées de la pauvreté, selon les enquêtes, sera agrégé et communiqué au FIDA (pour l'ensemble du portefeuille sur la période 2010-2015), en veillant à la comparabilité des pouvoirs d'achat et en distinguant les différents niveaux de réduction de la pauvreté par rapport aux seuils adoptés. Les différents rapports sur les EI, ainsi que le rapport de synthèse, indiqueront explicitement la marge d'erreur, qui sera sûrement élevée en raison de la nature des projets et/ou de la plus ou moins grande disponibilité des données. Sur les conseils d'experts¹³, on utilisera aussi, pour l'agrégation des évaluations de projets, l'analyse du **taux de rendement de la réduction de la pauvreté (TRRP)**, qui mesure l'augmentation de revenu dont a bénéficié le nombre spécifique de personnes pauvres qui a participé au(x) projet(s).
30. Théoriquement, il faudrait exécuter systématiquement des études d'impact sur l'ensemble du portefeuille du FIDA au cours de la période 2010-2015. Or, cela ne serait guère utile car certains projets se trouveraient en début d'exécution de sorte que s'il était possible de connaître le nombre de personnes bénéficiant des services qu'ils offrent, en revanche, il serait encore trop tôt pour observer leur impact sur la pauvreté. Il serait aussi extrêmement coûteux d'évaluer l'impact de l'ensemble du portefeuille. En conséquence, le rapport sur la cible de 80 millions de personnes

¹⁰ Cet indice est construit à l'aide de la méthode Alkire Foster, mise au point par Sabina Alkire, directrice de l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) de l'Université d'Oxford, et James Foster de l'Université George Washington et de l'OPHI. Cette méthode d'évaluation de la pauvreté multidimensionnelle, du bien-être et de l'inégalité mesure les résultats au niveau individuel (personne ou ménage) au moyen de multiples critères (domaines et/ou dimensions et indicateurs). L'indice couvre les cinq domaines suivants: production, ressources, revenu, leadership et temps. La méthode est souple et peut être appliquée pour mesurer la pauvreté ou le bien-être, cibler les services ou les transferts de fonds conditionnels, et concevoir les interventions et les ordonner dans le temps. On peut choisir différents domaines (par exemple, l'éducation) et indicateurs (par exemple, le nombre d'années d'éducation d'une personne) en fonction du contexte et du but recherché.

¹¹ Une récente récapitulation d'ESCA concernant des programmes de transfert d'actifs à des fins de réduction de la pauvreté extrême, parrainée par le CGAP la Ford Foundation indique des impacts de l'ordre de 10%-15% des revenus mensuels (sous réserve de confirmation lorsque les résultats préliminaires auront été analysés), qui, avec d'autres, pourraient servir de référence au FIDA dans son rapport de 2015 sur les impacts.

¹² On utilisera, toutefois, les travaux de Tim Frankenberger (TANGO) sur l'analyse et la programmation de la résilience, dans les différents rapports sur l'EI ainsi que dans le rapport de synthèse.

¹³ Maximo Torero, IFPRI.

libérées de la pauvreté devra se fonder sur les résultats provenant d'un échantillon comprenant quelque 30 évaluations d'impact, dont le but spécifique était en fait de tirer des enseignements sur les voies d'impact. Les constatations issues de ces 30 évaluations d'impact rigoureuses seront ensuite extrapolées à l'ensemble du portefeuille, de sorte que celles-ci devront remplir un certain nombre de conditions rigoureuses en ce qui concerne spécialement la représentativité de l'échantillon de projets retenu.

E.2. Trente évaluations d'impact rigoureuses à des fins d'apprentissage et d'extrapolation

31. Afin que les 30 évaluations d'impact remplissent leur objet (enseignements systématiques sur les voies d'impact et extrapolation rigoureuse des impacts à l'ensemble du portefeuille), il est important de définir: ce qu'on cherche à apprendre; quel est l'ensemble de projets et de composantes dont la combinaison (par l'analyse factorielle) est optimale à la fois pour l'apprentissage et pour la représentativité statistique; quelle méthode doit être employée pour l'analyse des données recueillies; comment assurer la qualité des évaluations d'impact; et comment en rendre compte.

Que cherche-t-on à apprendre? Quelles voies d'impact veut-on comprendre?

32. La première chose à faire et la plus importante – à la fois pour une exécution et pour une évaluation réussies – est d'avoir une idée claire du résultat que l'on attend du programme ainsi que la façon dont les interventions prévues conduiront à ce résultat. Cette logique du programme ou théorie du changement¹⁴ est le point de départ de la conception de toute approche de l'exécution et de l'évaluation. Il est essentiel que les hypothèses de développement, que les évaluations ont pour but de vérifier, soient clairement exprimées et que la relation causale potentielle soit bien définie.
33. Pour répondre à cette exigence, le FIDA a travaillé avec un groupe d'institutions¹⁵ à l'élaboration d'un **programme d'apprentissage sur la sécurité alimentaire** partagé, qui soit être achevée à la fin de 2012¹⁶.
34. Les axes de ce programme vivant d'apprentissage, qui sont alignés sur les grands domaines thématiques du FIDA, sont les suivants:
- a) renforcer les moyens de subsistance, en insistant particulièrement sur la productivité rurale;
 - b) améliorer l'alimentation et la qualité diététique;
 - c) accroître la résilience des populations vulnérables;
 - d) améliorer la recherche, l'innovation, et la commercialisation au profit de l'agriculture et de l'alimentation;
 - e) renforcer la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique;
 - f) développer les marchés et les filières;
 - g) améliorer les politiques et les institutions relatives à la sécurité alimentaire et mettre en place un environnement favorable;
 - h) renforcer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

¹⁴ Exposé cohérent de la façon dont une intervention donnée conduira à un changement spécifique et pour quelles raisons.

¹⁵ Initialement USAID (avec d'autres institutions et programmes gouvernementaux des États-Unis tels que le MCC et l'US Bureau of Statistics), BMGF, Banque mondiale, DFID, FAO, PAM, puis élargi à l'IFPRI, JPAL, OCDE, DANIDA, entre autres.

¹⁶ Disponible sur demande à l'état de projet.

35. Pour chacun de ces axes, le programme d'apprentissage recense les problèmes de développement, pose les questions auxquelles il faut répondre et propose un certain nombre d'indicateurs. De cette manière, il guidera la conception de chaque évaluation de projet, sans la brider, et assurera que toutes les constatations spécifiques issues d'évaluations fondées sur des études et respectant le SYGRI+ puissent être agrégées et synthétisées en un ensemble cohérent de connaissances sur les voies de développement agricole et rural qui mènent hors de la pauvreté. Le programme soutient et intègre les processus fondés sur le SYGRI et leurs résultats. Il ne les remplace pas, pas plus qu'il ne remplace la théorie du changement préexistante propre à chaque projet.

Quels projets doit-on évaluer?

36. Le rapport FIDA9 précise que les études d'impact porteront sur les **projets achevés, dont les études de référence** ont été exécutées au démarrage du projet.
37. L'ensemble des projets parmi lesquels la sélection sera opérée comprend 355 projets en cours (qui s'achèveront pendant la période 2010-2015), auxquels il faut ajouter une centaine de projets qui pourraient être approuvés d'ici à la fin de 2015, soit au total environ 455 projets. Sur ce nombre, 206, soit 45%, ont été clôturés depuis 2010 ou doivent l'être avant la fin de 2015. L'échantillon de 30 projets représenterait 7% du portefeuille total, et un pourcentage plus important des projets clôturés ou en voie de l'être, soit 14,5%.
38. Si le chevauchement entre les projets clôturés/en cours de clôture et les projets disposant d'études de référence et/ou en fin de projet doit être vérifié¹⁷, il reste que 103 projets disposent d'études de référence (dont 56 sont jugées utilisables et 38 autres utilisables sous réserve de révision ou de l'obtention de données supplémentaires); 17 projets disposent d'études en fin de projet; et un nombre limité de projets récemment clôturés ont effectivement achevé leur évaluation d'impact. Par conséquent, un échantillon de 30 projets représenterait 30% du portefeuille de projets disposant d'études de référence utilisables.
39. Les 30 projets destinés à être évalués seront sélectionnés officiellement à partir des deux listes ci-dessus et en particulier de leur superposition. Il y a bien entendu un certain nombre de projets qui sont tout désignés, par exemple ceux dont l'évaluation de l'impact est déjà prévue ou envisagée, ou ceux où elle est prescrite dans les conditions de financement. Une liste limitative d'exemples est donnée ci-après:
- les projets pour lesquels une évaluation de l'impact en fin de projet a récemment été réalisée, sous réserve de la solidité des méthodes appliquées;
 - trois conceptions expérimentales prévues par ECD dans le cadre de l'ASAP;
 - six évaluations d'impact dont l'exécution est envisagée par 3IE, avec un financement supplémentaire¹⁸, au titre de son guichet agricole; et éventuellement aussi quelques autres au titre de son guichet changement climatique;
 - deux évaluations d'impact financées par l'Initiative pour intégrer l'innovation (IMI), éventuellement au Viet Nam et à Madagascar;
 - trois évaluations de projet prévues par IOE entre 2013 et 2015, à commencer par le Programme de partenariat et d'appui aux moyens de subsistance dans les zones arides à Sri Lanka;

¹⁷ Le SYGRI étant entré en application en 2004 seulement, et la durée habituelle des projets étant de six à sept ans, on estime que le chevauchement entre les projets clôturés/en cours de clôture (2010-2015) et les projets disposant d'une étude dans le cadre du SYGRI est important.

¹⁸ Potentiellement de la part du DFID et de la Fondation Bill et Melinda Gates, actuellement à un stade d'exploration précoce.

- f) La mise à jour de l'étude économétrique sur les impacts des programmes soutenus par le FIDA en Chine;
- g) Le Programme de promotion de la microentreprise rurale aux Philippines, où les autorités attendent son évaluation rigoureuse pour le reproduire à plus grande échelle.
40. Du point de vue des enseignements sur les voies d'impact dans le cadre du programme d'apprentissage sur la sécurité alimentaire, un processus de sélection à dessein de ce type serait bien adapté pour garantir l'évaluation des projets les plus pertinents au plan stratégique. Cependant, pour extrapoler les impacts, de ces 30 évaluations à l'ensemble du portefeuille, il est nécessaire d'adopter une approche assurant la représentativité statistique de l'échantillon sélectionné, ce qui exige un certain degré de randomisation de la sélection.

Figure 2

La grille

	Project types, FSLA learning dimensions,						
	1	.	.	3	.	.	n
APR							
ESA							
LAC							
NEN							
WCA							

The dots represent the population of project; the selected projects are represented by the red dot.

Source: FIDA

41. Les experts¹⁹ ont recommandé au FIDA d'établir une grille (voir figure 2 ci-dessus), présentant (par exemple) les régions (5) sur l'axe horizontal et (par exemple) les types de projet ou les dimensions d'apprentissage du programme d'apprentissage sur la sécurité alimentaire (6) sur l'axe vertical. Le groupe éligible de projets clôturés/en cours de clôture disposant d'études de référence ainsi que d'études ou d'une évaluation en fin de projet²⁰ serait inscrit dans une des cellules en tenant compte du fait que:
- les catégories doivent être exhaustives et mutuellement exclusives, de façon que tous les projets trouvent place dans une cellule et qu'aucun ne reste en dehors;
 - il doit être entendu que les impacts attendus dans une cellule sont d'une façon ou d'une autre homogènes, de manière qu'un sous-ensemble des projets figurant dans cette cellule puisse être considéré comme représentatif de l'ensemble des projets de la cellule; et

¹⁹ Howard White, 3IE; Craig McIntosh, Agricultural Technology Adoption Initiative (ATAI); Raghav Gaiha, Massachusetts Institute of Technology (MIT); Maximo Torero, IFPRI.

²⁰ Conformément au principe du SYGRI, les programmes ne relevant pas de l'initiative du FIDA ne sont pas tenus d'en respecter les conditions SYGRI. Pour ces programmes, des études équivalentes, de référence ou autres, sont aussi considérées comme acceptables aux fins de la présente initiative. Cette remarque s'applique aussi aux projets du FIDA qui disposeraient d'études équivalentes.

- c) on doit pouvoir compter le nombre total de bénéficiaires de chaque projet figurant dans chaque cellule alors que tous les projets ne seront pas évalués.
42. Cette grille étant en place, le processus se poursuit de la façon suivante:
- sélectionner dans chaque cellule le sous-ensemble de projets qu'il est prévu d'évaluer par la méthode ex post. La façon de procéder la plus rigoureuse consisterait à les sélectionner de façon aléatoire, mais cela pourrait ne pas être possible pour des raisons telles que le manque de données, d'études de référence ou de sociétés d'études présentes sur le terrain²¹. La façon de procéder la plus pragmatique consiste donc à fixer ex ante un ensemble de données que les projets sélectionnés doivent fournir, et à choisir au sein du sous-ensemble de projets qui répondent à cette condition, le groupe de projets qui est le plus représentatif de l'ensemble de la cellule;
 - il doit y avoir dans chaque cellule au moins un projet susceptible d'être évalué, ce qui exclut les grilles comprenant un trop grand nombre de cellules contenant chacune peu d'observations; le nombre de 30 cellules paraît déjà excessif;
 - l'évaluation est alors entreprise et elle produira un "effet de l'intention de traiter" (EIT) indiquant le changement de chaque indicateur pour chaque bénéficiaire ciblé;
 - avec un EIT pour chaque cellule et chaque indicateur, et sachant combien de bénéficiaires il y a dans chaque cellule, la grille peut alors être utilisée pour calculer les impacts au niveau de l'institution en multipliant les EIT par le nombre de bénéficiaires ciblés par cellule et en faisant la somme des cellules;
 - on peut aussi envisager d'ajouter à l'échantillon un élément de probabilité proportionnel à la taille (PPT)²².
43. Cette approche est essentielle à la validité statistique de l'extrapolation et elle sera affinée à l'avenir, toujours sur les conseils d'experts, afin de garantir la qualité du plan d'échantillonnage ainsi que la rigueur de l'évaluation et de l'extrapolation.

Quelles méthodes appliquer?

44. On peut classer de la façon suivante le grand nombre de méthodes disponibles pour mener des évaluations d'impact (rigoureuses)²³:
- Méthodes quantitatives:** analyse fondée sur une étude représentative du groupe participant et du groupe témoin, et exécutée avant et après l'intervention. Différentes techniques existent à cet égard: *les techniques expérimentales* ou essais comparatifs aléatoires (ESCA); *les techniques quasi expérimentales*: double différence, différence unique, variables instrumentales, appariement reposant sur le jugement, pipeline, score de propension, comparaisons réflexives et simulation contrefactuelle; et *les techniques fondées sur la régression*: régression sur discontinuités;
 - Méthodes qualitatives et participatives:** analyse fondée sur des méthodes faisant appel à la participation des bénéficiaires; et

²¹ Il existe une hypothèse selon laquelle la décision mentionnée dans le rapport FIDA9 de sélectionner les projets disposant d'études de référence fausse l'échantillon en faveur des projets les mieux gérés. Cette hypothèse sera vérifiée et les conclusions tirées seront communiquées dans les rapports.

²² Dans ce contexte, et sans préjudice de l'intégrité de l'échantillonnage fondé sur la grille, on s'efforcera d'inclure la participation du FIDA aux programmes relevant de l'approche sectorielle ou aux programmes nationaux entrepris par d'autres institutions financières internationales et cofinancés par le FIDA.

²³ Récapitulées notamment dans: *NONIE Guidance on Impact Evaluation* (NONIE, 2009), *Broadening the Range of Designs and Methods for Impact Evaluations* (DFID, 2012), *Handbook on Impact Evaluations* (Banque mondiale, 2010).

- c) **Méthodes théoriques:** analyse traçant la théorie sous-jacente du changement, le cadre logique des intrants aux produits, à l'aide de diverses méthodes permettant d'établir les liens de causalité.
45. Bien qu'il s'agisse de méthodes différentes, une bonne évaluation d'impact utilise une **combinaison de ces méthodes**. L'analyse qualitative, même si elle n'est pas pleinement participative, aide à définir le contexte. Une méthode théorique aide à retracer l'histoire entourant l'intervention et à comprendre pourquoi elle a marché ou non. Les méthodes quantitatives sont toutefois celles qui donnent les indications les plus sûres concernant le contrefactuel et l'impact sur les résultats. Les 30 évaluations d'impact qu'entreprendra le FIDA testeront les différentes méthodes, diversement combinées en fonction des spécificités de chaque projet.
46. Étant donné, toutefois, qu'il est nécessaire d'agrèger les impacts pour l'ensemble du portefeuille 2010-2015, les 30 évaluations d'impact du FIDA privilégieront les méthodes quantitatives, tandis que les méthodes qualitatives et théoriques seront essentielles pour le programme d'apprentissage (guidé par le programme d'apprentissage sur la sécurité alimentaire) sur les voies d'impact et de reproduction à plus grande échelle.
47. La collecte de données à partir d'un échantillon statistiquement représentatif, au moyen d'un questionnaire structuré tel que celui du SYGRI+, est la pierre angulaire de l'évaluation quantitative de l'impact. Les données sont généralement recueillies avant l'intervention (référence) et après (étude en fin de projet); il n'est toutefois pas inutile de conduire un examen à mi-parcours. Il faut recueillir des données à la fois sur la population ciblée (groupe participant) et sur un groupe de comparaison²⁴. L'impact est alors calculé par différence unique (différence entre les résultats attendus du projet et le contrôle après l'intervention) ou par double différence (différence dans le changement des résultats du projet et contrôle avant et après l'intervention).
48. Les principales méthodes quantitatives sont les suivantes:
- a) **Méthodes expérimentales (aléatoires):** la méthode la plus rigoureuse pour mesurer les impacts attribuables aux projets, la référence en la matière²⁵, est celle des ESCA. La méthode d'évaluation expérimentale (ou aléatoire) exige que la population éligible soit identifiée et qu'un échantillon aléatoire en soit tiré. Par exemple, 200 exploitations seulement sont choisies de façon aléatoire sur 1 200 exploitations éligibles dans 10 zones de projet. En identifiant des groupes d'individus (groupes témoins) qui ne bénéficieront pas des interventions, les ESCA permettent aux évaluateurs de comparer ce qui est arrivé avec le projet avec ce qui est arrivé en l'absence du projet, potentiellement sur une longue période de temps. Le groupe non participant (ou un échantillon aléatoire de ce groupe) constitue un groupe de comparaison valable puisqu'il ne devrait pas y avoir de différence systématique entre ses caractéristiques et celles du groupe participant. Les méthodes expérimentales ont le grand avantage d'éviter qu'un éventuel biais de sélection reste inconnu, mais en pratique elles ne sont applicables qu'à une gamme restreinte des interventions soutenues par les institutions de développement. L'utilisation

²⁴ La sélection d'un groupe témoin approprié est l'une des principales difficultés de l'évaluation de l'impact. Ce groupe doit être identique au groupe participant à cette différence près que le second bénéficie de l'intervention et le premier non. C'est une condition difficile à réaliser dans la pratique pour deux raisons. Premièrement, les bénéficiaires de l'intervention peuvent être sélectionnés (ou s'auto-sélectionner) sur la base de certaines caractéristiques. Si ces caractéristiques sont observées, on choisit alors un groupe témoin présentant les mêmes caractéristiques. Dans le cas contraire, seule une méthode aléatoire permettra en principe d'éliminer le biais de sélection. Deuxièmement, le groupe témoin risque d'être contaminé soit par effet de contagion de l'intervention ou d'une autre intervention entreprise par une autre institution dans la zone de comparaison.

²⁵ Il convient de noter que toute méthode d'évaluation de l'impact, correctement exécutée et utilisée comme outil de gestion ou pour améliorer la conception d'un programme et accroître son efficacité, est dans un sens expérimentale, et à cet égard les ESCA (seuls) constituent la référence.

d'un tel contrefactuel offre la meilleure possibilité d'apprendre ce qui marche et de mesurer les impacts des projets qui se manifestent avec le temps. Il peut toutefois se révéler difficile d'appliquer cette méthode quand les objectifs des projets sont si vastes qu'on trouve difficilement un groupe témoin comparable, ou quand les besoins auxquels répond l'intervention se limitent au champ prévu. En outre, les ESCA requièrent une quantité importante d'informations sur les bénéficiaires potentiels (à la fois sur le groupe participant et sur le groupe témoin) que les exécuteurs et les évaluateurs doivent recueillir dès le départ, ce qui peut se révéler difficile lorsque la conception du projet se fait rapidement. Lorsque des ESCA stricts ne sont pas possibles, pour des raisons sociopolitiques ou autres, on peut recourir à une méthode axée sur le portefeuille ou à une approche aléatoire graduelle.

- b) **Méthode du pipeline:** la méthode du pipeline prend comme groupe témoin des individus, des ménages ou des communautés qui ont été sélectionnés pour participer à un projet mais ne l'ont pas encore fait. De toute évidence, cette méthode ne peut être utilisée que pour des activités qui se poursuivent après l'achèvement du projet évalué.
- c) **Appariement sur les scores de propension:** la sélection peut être fondée sur un ensemble de caractéristiques au lieu d'une seule. En conséquence, le groupe de comparaison doit posséder aussi toutes ces caractéristiques. Cette méthode utilise la modélisation statistique pour identifier un groupe d'individus, de ménages ou d'entreprises présentant les mêmes caractéristiques que les participants au projet. Le problème que peut poser cette méthode est celui que rencontrent toutes les méthodes quasi expérimentales: les inobservables. Les inobservables qui ont simplement un effet sur les résultats du projet et sont constants au cours du temps peuvent être écartés en procédant à des estimations par double différence. Par contre, s'ils varient avec le temps, ou s'ils sont corrélés à la fois avec la sélection et les résultats, les estimations seront biaisées.
- d) **Méthodes fondées sur la régression**²⁶: cette méthode modélise les déterminants des résultats et éventuellement aussi les déterminants eux-mêmes. Elle a l'avantage de la souplesse, elle ne confond pas les différentes activités sous la seule dimension de "l'intervention" et elle incorpore automatiquement les différentes intensités de participation. Les méthodes recourant aux variables muettes ou aux comparaisons moyennes ne conviennent que lorsqu'il s'agit de traiter une activité simple et homogène. L'adoption de la méthode fondée sur la régression ne signifie pas pour autant que les problèmes de biais de la sélection auront disparu. Par conséquent, il faut les résoudre, ce qui est déjà fait si la sélection est fondée sur les observables.
49. Le fait que les 30 évaluations de projets demandées par FIDA9 doivent renseigner sur les impacts de projets clôturés limite l'application des ESCA dans cette EI aux projets à gestation rapide, qui sont au tout début de leur exécution. Par conséquent une vaste gamme de méthodes sera appliquée. En outre, les conditions exigeantes des ESCA proprement dits (groupe témoin, taille appropriée de l'échantillon du groupe participant et du groupe témoin, et données de panel) ne sont pas systématiquement réunies. Par conséquent, lorsqu'elles appliqueront d'autres méthodes, les EI comprendront l'amélioration ou la construction/reconstruction d'un plan de contrôle (utilisant d'autres ensembles de données tels que les recensements, les études sur la mesure des niveaux de vie, ou autres estimations fondées sur des enquêtes²⁷ et/ou des modèles et des simulations). Des techniques d'évaluation peu

²⁶ Évaluation de plans de discontinuité de la régression, modélisation de la régression.

²⁷ Par exemple le rapport 2011 sur la pauvreté et l'inégalité en Amérique latine, parrainé par la base de données du Centre latino-américain pour le développement rural (RIMISP).

coûteuses seront aussi appliquées, le cas échéant. Le recours à l'analyse factorielle permettra d'isoler l'impact de différents types de composantes/activités.

50. Dans la synthèse des 30 évaluations d'impact, les résultats des évaluations d'impact rigoureuses seront complétés et intégrés dans le contexte de **méta-analyses** ou éventuellement dans les **études systématiques** qui retraceront l'histoire du programme d'apprentissage sur la sécurité alimentaire.

Comment garantir la qualité?

51. Le FIDA se doit de garantir la plus haute qualité de ses évaluations d'impact, c'est-à-dire un niveau de qualité répondant aux normes d'organisations telles que la Cochrane Collaboration ou, pour l'agriculture, la Campbell Collaboration. À cet effet, le FIDA continuera à travailler avec les centres d'excellence à des évaluations d'impact rigoureuses et il s'assurera un flux continu de services de la part de 3IE (ou d'autres institutions²⁸ en cas de conflit d'intérêts) afin d'obtenir un appui technique, ainsi que l'examen et l'assurance qualité des plans d'évaluation, des études et des analyses. Ce service d'assurance qualité sera financé par un don d'un faible montant ne dépassant pas 500 000 USD, qui couvrira les besoins d'assurance qualité pour trois ans (2013, 2014 et 2015). De surcroît, le FIDA s'efforcera de mobiliser les processus d'examen par les pairs aux fins de l'assurance qualité.

E.3. Rapports

52. Les informations relatives à l'initiative seront communiquées aux trois niveaux suivants: a) dans le cadre du Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) annuel; b) dans des rapports succincts sur l'état d'avancement de l'ensemble du processus (pas encore les conclusions) établis dans le cadre d'un éventuel examen à mi-parcours de FIDA9 en 2014; et enfin, c) dans le rapport de synthèse général prévu pour la fin de 2015.
53. Le rapport de synthèse 2015:
- récapitulera et agrégera les résultats et les impacts recensés dans les 30 évaluations d'impact;
 - présentera la synthèse des enseignements tirés sur les voies d'impact dans le cadre du programme d'apprentissage sur la sécurité alimentaire;
 - présentera la synthèse des recommandations sur l'engagement en matière de politiques qui pourraient se dégager des 30 EI et de leur synthèse²⁹;
 - formulera des recommandations pour le développement ultérieur du SYGRI; et
 - fournira des conseils sur les méthodes d'évaluation de l'impact, notamment sur leur faisabilité, leur rigueur et leur coût/efficacité.

F. Partenariats et ancrage du S&E et de l'EI dans les systèmes nationaux

54. Le rapport de FIDA9 appelle à la poursuite active des partenariats avec des institutions spécialisées dans l'évaluation d'impact, ainsi qu'au renforcement des systèmes nationaux de S&E par l'amélioration des capacités du personnel de gestion des projets et des partenaires d'exécution, en particulier au démarrage et au début de l'exécution des projets, en recourant systématiquement à des experts en S&E durant les missions de conception et de supervision.
55. **Partenariats.** Des progrès ont été faits dans l'établissement de partenariats, spécialement avec les centres d'excellence qui sont à la pointe des connaissances sur le S&E et l'EI. Comme l'y engage le rapport FIDA9, le FIDA continuera à travailler en

²⁸ Notamment l'examen par les pairs du programme d'apprentissage sur la sécurité alimentaire.

²⁹ Si cette initiative FIDA9 relative aux 30 évaluations d'impact ne s'étendra pas à l'évaluation des politiques proprement dites (évaluation **des** politiques), la synthèse mentionnera les conséquences des constatations des évaluations pour les politiques (évaluation **pour** les politiques).

partenariat avec ces institutions et initiatives. Il s'efforcera aussi d'élargir la base de compétences en EI rigoureuses au-delà du cercle limité des centres premiers.

56. En outre, le 27 mars 2012, un groupe d'institutions (initialement l'Agence des États-Unis pour le développement international [USAID], le MCC du Gouvernement des États-Unis, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Banque mondiale, le DFID, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], le Programme alimentaire mondial [PAM], ensuite élargi à l'IFPRI, au Jameel Poverty Action Lab [J-PAL], à l'OCDE et à l'Agence danoise pour le développement international [DANIDA], entre autres) a établi un partenariat afin que chacun apprenne de chacun et améliore ses performances en matière de suivi des programmes et d'évaluation de l'impact, de gestion de connaissances factuelles et de reproduction à plus grande échelle d'innovations testées de manière à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté sur le terrain. Ce partenariat vise à permettre l'apprentissage en commun, le partage des rares ressources et compétences disponibles, et la promotion des meilleures méthodes pour assurer la sécurité alimentaire. Ce partenariat informel ouvert à toute institution qui partage les mêmes idées³⁰, constitue un réseau informel à vocation opérationnelle. Les partenaires étudient actuellement un programme d'apprentissage sur la sécurité alimentaire, des indicateurs communs, un ensemble de principes et un processus d'examen par les pairs.
57. **Renforcement des capacités.** Un certain nombre de COSOP (par exemple, Nicaragua, Niger) ou de projets de conception récente (par exemple, Pérou, Brésil) prévoient explicitement le renforcement des capacités nationales ainsi que l'ancrage du S&E et de l'EI dans les institutions ou les systèmes nationaux. Ce sera la principale approche retenue en réponse au rapport FIDA9. L'assurance qualité assurera l'intégration de cette bonne pratique. D'autre part, le soutien apporté aux systèmes nationaux de statistique et de S&E contribuera aussi à renforcer les capacités de S&E et d'EI au niveau des projets/programmes.
58. Une approche complémentaire pour atteindre cet objectif consiste à appuyer les initiatives internationales pour renforcer les systèmes nationaux de statistique et de S&E. Le FIDA participe à trois initiatives de partenariat qui contribueront aussi à la réalisation de cet objectif: la stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales (GSIARS); l'observatoire des agricultures du monde (OAM); et l'indice de transformation de l'agriculture (ATI):
- a) **Le GSIARS.** Élément important du programme d'amélioration du S&E et de l'EI, cette stratégie a pour objet de renforcer les capacités nationales. Le FIDA recherchera les possibilités de relier son S&E et son travail sur l'impact aux capacités institutionnelles nationales (par exemple, bureau de la statistique, agence de planification, etc.). Il est tout d'abord nécessaire que ces institutions disposent des capacités requises. À cette fin, le FIDA participe activement au GSIARS de la FAO dans l'intention de raccorder ses programmes de pays aux programmes nationaux de renforcement des capacités.
 - b) **L'OAM.** L'OAM a pour objet de conduire des études comparatives à diverses échelles au moyen d'un réseau de centres nationaux d'observation couvrant les différents types d'agriculture, leur dynamique et leur impact en termes de développement durable. Cette activité comportera la caractérisation des structures de la production et l'analyse de leurs impacts à l'aide d'indicateurs environnementaux, sociaux et économiques. Trois niveaux sont retenus: les unités de production agricole, les territoires et les marchés. L'approche systémique et la participation des acteurs organisés à sa gouvernance font

³⁰ Si ce partenariat regroupe principalement les institutions participantes, celles-ci rechercheront aussi la collaboration d'autres organisations, centres d'excellence, cercles de réflexion, observatoires et programmes s'occupant d'études d'impact, d'analyses économiques et financières, ainsi que de statistiques et d'enquêtes sur les ménages et autres.

toute l'originalité de cette initiative. Lancée par le gouvernement français et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), elle est hébergée et gérée par la FAO. Le FIDA y participe activement afin de raccorder ses programmes de pays aux travaux des observatoires nationaux. Ce sont ces observatoires qui fourniront les données nécessaires à la détermination des contrefactuels.

- c) **L'ATI.** À la lumière de la rapide transformation du système agricole et alimentaire mondial, il est apparu nécessaire de mettre au point un ensemble d'indicateurs dont la combinaison donnerait un indice composite reflétant la transformation de l'agriculture. Les gouvernements du Danemark et des États-Unis ont pris, dans le cadre du G8, l'initiative de rassembler un large éventail de parties prenantes en vue de mettre au point et d'appliquer un tel indice au cours des deux ou trois prochaines années. Le FIDA participe activement à cette initiative afin de raccorder ses programmes de pays aux travaux menés à cet égard au niveau national.

G. Financement du S&E et des évaluations d'impact

59. La portée et le nombre insuffisants des EI s'expliquent pour beaucoup par leur coût élevé et par le souci des institutions de renforcer le rapport coût/efficacité des activités inscrites à leur budget. Le coût d'une évaluation d'impact rigoureuse paraît être en général de l'ordre de 500 000 USD à 1 million d'USD. Or, on ne prend pas suffisamment en considération les bénéfices retirés de l'EI par rapport à leur coût. Il est donc nécessaire d'élaborer une stratégie pour financer les EI et leur amélioration. Une chose importante à cet égard est le fait que nombre d'institutions, spécialement les organismes bilatéraux et les ONG/fondations, imputent le coût de l'EI ainsi que les dépenses de personnel qui s'y rattachent au budget du programme lui-même et non à leur budget administratif. Le rapport de FIDA9 appelle à la mise en place d'une stratégie efficace de mobilisation de ressources de manière à disposer de capacités humaines et de ressources financières internes adéquates en vue de conduire et gérer les présents travaux d'évaluation de l'impact.
60. Une approche adoptée, paraît-il, par la Banque interaméricaine de développement (BID) jette une lumière intéressante sur cette question. Du fait que l'EI et les connaissances qui en sont issues sont considérées comme un bien public mondial, la BID applique une retenue systématique sur le produit de ses prêts et dons (5%) qui est versée à un "compte" EI, géré par elle. Ce mécanisme permet l'EI systématique de l'ensemble du portefeuille et garantit que chaque EI contribue cumulativement à la compréhension générale des voies de leur impact et de leur reproduction à plus grande échelle à titre de bien public.
61. L'approche retenue pour financer les 30 évaluations d'impact dans le cadre de FIDA9 comprend plusieurs éléments, notamment:
- a) **Intégration du coût de l'EI dans le coût des projets.** La première option pour le financement des activités d'EI consiste à intégrer explicitement leur coût dans celui des projets, à l'instar des autres dépenses de S&E. Elle est facile à appliquer aux programmes financés par des dons tandis que, s'agissant des programmes financés par des prêts, il faudrait convaincre le gouvernement concerné de l'intérêt qu'il y a à financer l'EI sur le produit du prêt, à titre de bien public mondial. Le mécanisme nécessaire pour garantir l'accès à ces ressources pourrait consister à instituer des demandes de retrait en blanc.
 - b) **Prise en charge de l'EI au titre de l'assistance technique remboursable (ATR).** Le FIDA étudie une nouvelle approche du financement des services qu'il fournit aux gouvernements durant la conception et l'exécution des programmes de pays. En sus des services consultatifs techniques (par exemple, collaboration entre le secteur privé et les petits exploitants), des conseils sur les politiques agricoles et rurales (par exemple, élaboration d'approches "intelligentes" face au climat, à l'intention des petits exploitants),

de la coordination donateurs/secteur privé/secteur public dans le secteur agricole, et de la recherche et de la formation, le FIDA recommande aussi le recours au mécanisme de l'ATR, instrument nouveau et non encore testé, pour financer l'évaluation de l'impact et la gestion des résultats dans le secteur de la petite agriculture.

- c) **Financement supplémentaire de la part des donateurs intéressés.** Certains donateurs ont manifesté de l'intérêt pour le financement d'une gamme définie d'EI (par exemple, dans un pays ou sur un thème donné, ou encore pour qu'une méthode particulière soit appliquée). On pourrait envisager une participation sélective de donateurs intéressés³¹ aux demandes de propositions. Si ces diverses initiatives contribuent au financement des activités requises, elles comportent toutefois un risque de dispersion et de double emploi. Cette approche restreint aussi le champ des synergies, les gains de coût/efficacité et l'intégration des savoirs. Pour remédier à ces inconvénients, le mieux serait de concevoir un programme d'EI à moyen terme, de créer un fonds fiduciaire multidonateur et d'acheminer les ressources par l'intermédiaire du fonds fiduciaire que PMD est en train d'établir.
- d) **Partenariats – partage des coûts.** L'un des avantages que présentent les partenariats stratégiques à long terme établis avec les autres parties prenantes aux fins du S&E et de l'EI est qu'ils offrent la possibilité de partager les ressources et d'exécuter en commun les activités d'EI. Ainsi, le partenariat de S&E (paragraphe 56) devrait permettre le renforcement de l'enveloppe de ressources destinées à l'EI ainsi qu'un meilleur partage des ressources au sein de ce partenariat.

H. Conclusion

62. Pour conclure:

- a) D'ici à la fin de 2015, le FIDA conduira une trentaine d'études d'impact, dont trois à six appliqueront la méthode des essais comparatifs aléatoires (ESCA) ou d'autres approches tout aussi rigoureuses, en fera la synthèse et en communiquera les résultats.
- b) Quatre indicateurs du niveau d'impact ont été identifiés: l'indice des biens du ménage, la durée de la période de soudure, la malnutrition infantile et le nombre de personnes libérées de la pauvreté. En ce qui concerne les trois premiers, les cibles doivent être "suivies", tandis que pour le quatrième, relatif à la pauvreté, les cibles suivantes ont été fixées: 90 millions de personnes bénéficient des services issus des projets soutenus par le FIDA et 80 millions de ces personnes sont libérées de la pauvreté, cumulativement de 2010 à 2015.
- c) Une série d'initiatives a été entreprise pour améliorer la performance du FIDA en matière de S&E et d'EI. Fort de son approche proactive actuelle de la réflexion, de la planification et de l'action, le FIDA est bien parti pour améliorer sa performance en matière de S&E et d'EI, et il peut raisonnablement espérer remplir les engagements relatifs à l'évaluation de l'impact qu'il a pris dans le cadre de FIDA9.
- d) Un certain nombre d'institutions ont consigné leur expérience en matière d'EI dans des publications qui font autorité. Les informations qu'elles fournissent, et en particulier celles qui concernent l'agriculture et le développement rural axés sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, guideront le travail d'évaluation de l'impact, et notamment l'approche et les méthodes utilisées.

³¹ Par exemple, la Fondation Bill et Melinda Gates, 3IE, ATAI, etc.

- e) Le FIDA emploiera diverses méthodes, essentiellement quantitatives, pour mesurer les résultats et l'impact et en rendre compte. Les systèmes permanents de suivi des projets seront utilisés pour connaître le nombre de personnes qui bénéficient des services émanant des programmes soutenus par le FIDA. Des institutions spécialisées seront invitées à exécuter 30 évaluations rigoureuses de l'impact afin d'établir le nombre de personnes libérées de la pauvreté, de définir les voies d'impact correspondantes afin d'en tirer des enseignements, et d'extrapoler les impacts sur la réduction de la pauvreté à partir d'un plan d'échantillonnage des projets statistiquement sain.
- f) D'ici à la fin de 2015, un rapport présentera la synthèse des 30 évaluations d'impact; il agrégera les mesures des résultats et de l'impact, résumera les enseignements tirés sur les voies d'impact et renseignera sur la rigueur et le rapport coût/efficacité des différentes méthodes d'évaluation de l'impact.
- g) Le FIDA exécutera les 30 évaluations d'impact en étroite collaboration avec les institutions spécialisées participantes et les autres partenaires du développement, et il s'efforcera de travailler dans le cadre des systèmes nationaux de S&E, qu'il renforcera du même coup.
- h) Le FIDA financera ces évaluations d'impact, en recourant aux ressources des programmes de pays, aux fonds alloués aux dons et à tout financement supplémentaire apporté par ses partenaires du développement.